

**Fiche Adhérent 2024-2025**

Atelier : <b>DESSIN-BD</b> (pour enfants et adolescents à partir de <b>12</b> ans)	Professeur : <b>Wilfrid DURAND</b>
---	------------------------------------

**NOM** : ..... **Prénom** : .....

**Adresse** : .....

**Code Postal** ..... **Ville**.....

**Date de Naissance** : .....

**Téléphone** : Domicile .....

Portable (père) : ..... Portable (mère) : .....

Travail (père) ..... Travail (mère) : .....

Courriel (père) : .....

Courriel (mère) : .....

**Médecin traitant** : \_\_\_\_\_ ☎ : \_\_\_\_\_

<b>TARIFS</b>			
<b>Adhésion</b>			
<u>CCLER</u>	1 enfant	<b>20 €/an*</b>	Réglée le :
	2 enfants d'une même famille	<b>35 €/an</b>	Réglée le :
	3 enfants d'une même famille	<b>45 €/an</b>	Réglée le :
<b>Cotisation</b>			
<u>ATELIER</u>	1 enfant	<b>150 €/an*</b>	Réglée le :
	2 enfants d'une même famille	<b>147 €/enfant/an.</b>	Réglée le :
	3 enfants d'une même famille	<b>144 €/enfant/an.</b>	Réglée le :

**\*Etablir quatre chèques à l'ordre du CCLER :**  
 Pour un enfant, un chèque de 20 € pour l'adhésion et trois chèques de 50€ pour la cotisation

○ Cette fiche est à retourner au secrétariat avec le règlement.



### **Droit à l'image d'une personne mineure**

Je soussigné(e)

.....

Demeurant.....

Représentant(e) légal(e) de l'enfant :

Nom.....Prénom.....

Né(e)le ...../...../..... A.....

Demeurant.....

Autorise le CCLER à capter et à exploiter, à titre gracieux, l'image de l'enfant nommé(e) ci-dessus (photos, vidéos) dans le cadre des activités du CCLER.

Les photos pourront être publiées sur le site internet ou Facebook.

Ainsi que chaque fois qu'il sera nécessaire pour promouvoir l'association.

Fait à ..... Le .....

« Lu et approuvé »

Signature du représentant légal

---

### **Autorisation parentale**

Je soussigné(e) .....

Demeurant à .....

Responsable légal de l'enfant.....

En cas de maladie ou d'accident de mon enfant, j'autorise les responsables de l'association à prendre les dispositions urgentes nécessitées par son état (appel du médecin, SAMU, pompiers, hospitalisation...).

Fait à ..... Le .....

« Lu et approuvé »

Signature du représentant légal



Club Culturel de Loisirs d'Expression et de Récréation  
 41, rue René et Jean Lefèvre – 28130 PIERRES  
 ☎ : 02.37.23.12.43 Courriel : [ccler.maintenon@free.fr](mailto:ccler.maintenon@free.fr)  
 Site Internet : [www.ccler-maintenon.com](http://www.ccler-maintenon.com)

## REGLEMENT INTERIEUR

**DESSIN-BD Enfants/Ados**  
**Année 2024-2025**

**Professeur : Wilfrid DURAND**

Jour : Le jeudi de 17h30 à 19h30 (pour les enfants de 12 à 17 ans)

Lieu : Salle Amandine

En aucun cas, la responsabilité du CCLER n'est engagée en dehors des heures normales des cours.

<b>TARIFS</b>	Adhésion au CCLER (Assurance, secrétariat). *Etablir le chèque à l'ordre du CCLER	1 enfant de moins de 18 ans. 2 enfants d'une même famille 3 enfants d'une même famille	<b>20 €/an*</b> <b>35 €/an</b> <b>45 €/an</b>
	Cotisation atelier Dessin <b>A régler à l'inscription</b> Etablir 3 chèques de 50€ à l'ordre du CCLER	1 enfant 2 enfants d'une même famille 3 enfants d'une même famille	<b>150 €/an*</b> <b>147 €/an/enfant</b> <b>144 €/an/enfant</b>

Les cotisations restent acquises au CCLER quel que soit le nombre de cours auxquels l'adhérent aura participé.

### SECURITE :

Les parents (ou responsable) doivent s'assurer que le professeur soit présent avant de déposer leur enfant.

Le cours se terminant à 19h30, le professeur n'est plus responsable des enfants confiés.

- Une décharge de responsabilité sera signée par les parents (ou responsable).
- Toute absence devra être signalée au secrétariat du CCLER.

### DISCIPLINE :

L'atelier Dessin-BD n'étant pas une garderie, le professeur se réserve le droit de remettre en cause l'inscription de l'enfant non motivé par l'activité ou trop indiscipliné.

Le CCLER n'est pas responsable de la perte d'objets personnels.

Avant de débiter toute activité, l'enfant devra protéger sa table avec **une toile cirée** fournie par le professeur. A la fin du cours, cette toile sera nettoyée, puis roulée et rangée. Les élèves pourront utiliser le lavabo commun pour nettoyer leurs pinceaux et palettes à condition de les nettoyer après chaque usage.

- Le port d'une blouse ou grande chemise est **recommandé**.

**SERVICE SANTE** : En cas d'accident ou de malaise et en l'absence des parents (ou responsable) de l'enfant, le médecin traitant (ou disponible) ou les pompiers seront prévenus.

✂ -----  
 (à découper et à remettre au secrétariat)

Je soussigné(e) .....

déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du CCLER (Club Culturel de Loisirs, d'Expressions et de Récréations), concernant l'atelier DESSIN-BD Enfants/Ados pour l'année 2024-2025.

Date : ..... Signature : (des parents ou responsable)

**Médecin traitant :**

NOM ..... ☎ .....